



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formation
Géographie
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 12/12/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christian Hurson, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'offre de formation du champ *Géographie* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne présente une licence *Géographie et aménagement*, une licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* (MPGE) et trois masters *Géographie, Risques et environnement* et *Urbanisme et aménagement* dispensés par l'unité de formation et de recherche (UFR) de géographie. Les cinq formations relèvent du domaine Sciences humaines et sociales (SHS) et s'appuient sur quatre unités mixtes de recherche : UMR 8504, Géographie-cités ; UMR 7533, Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces ; UMR 859, Laboratoire de géographie physique ; UMR 8586, Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Le périmètre du champ est strictement disciplinaire. Mais cet ancrage s'ouvre sur l'ensemble des domaines scientifiques de la discipline géographie : l'aménagement, l'urbanisme, l'environnement et les risques, ce que permet effectivement la taille de l'UFR du point de vue de ses effectifs d'étudiants et d'enseignants-chercheurs. La difficulté réside dans le fait que les cinq formations proposées cohabitent avec celles d'autres composantes de géographie du site francilien, en particulier dans les universités de Paris Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Paris Diderot, Paris 8 – Vincennes - Saint Denis, Paris Nanterre et Paris 13. Dans ce contexte, le champ *Géographie* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'efforce de se démarquer par l'excellence de ses cursus et la mise en œuvre de formations originales, voire uniques en France. Citons notamment la double licence *Géographie et Droit* et la filière d'apprentissage à l'audiovisuel développée de la licence au master. En outre, le champ *Géographie* propose en licence une réelle ouverture pluridisciplinaire par le biais de trois doubles licences *Géographie-Droit*, *Géographie-Economie* et *Géographie-Histoire*, offerts dès la première année.

L'adossement de ces formations à quatre UMR garantit l'articulation entre enseignement et recherche. Par ailleurs, elles bénéficient de collaborations diverses dans l'environnement proche : soutien du LABEX DYNAMITE, de l'École doctorale de géographie de Paris ; partenariats avec les écoles (École nationale des sciences géographiques (ENSG) et AgroParisTech notamment) ou d'autres Universités (Paris-Diderot). Ajoutons que l'UFR de géographie a su tisser des partenariats nombreux avec le monde socio-économique et culturel.

La licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* avait retenu l'attention du comité Hcéres lors de la phase d'évaluation du bilan. Plusieurs points faibles, relatifs au fonctionnement et aux résultats de la formation, avaient été ainsi soulignés : déclinaison en trois parcours eu égard aux effectifs d'étudiants (30) ; composition de l'équipe pédagogique privilégiant largement les enseignants des milieux académiques ; stages et projets tuteurés effectués pour 30 % d'entre eux au sein de laboratoires de recherche ; taux de poursuite d'études élevé et en croissance constante, ne s'accordant pas avec la finalité d'une licence professionnelle ; taux d'insertion professionnelle à six mois (60 %) insuffisant ; absence de conseil de perfectionnement. La réponse circonstanciée de l'équipe pédagogique, développée dans le projet, apporte de nouveaux éléments qui lèvent la plupart des réserves émises par le comité Hcéres. Sous l'angle de l'architecture de la formation, les trois parcours ont été fort justement fusionnés en un seul parcours éponyme. 29 % des enseignements sont effectivement assurés par des professionnels ce qui s'accorde avec la réglementation établie par l'arrêté de 1999. La totalité des stages est réalisée dans des entreprises et des collectivités. Le taux de poursuite d'études a été également corrigé, affichant une valeur moyenne de 37 %. Le diplôme est de fait supervisé par le conseil de perfectionnement de la licence *Géographie et aménagement* et par celui de l'ENSG. En conséquence, nous recommandons le renouvellement de la licence professionnelle MPGE sans aménagement contractuel. Il conviendrait néanmoins que l'équipe pédagogique institue un conseil de perfectionnement au niveau de la seule mention MPGE et engage une réflexion approfondie sur les débouchés effectifs du diplôme, compte tenu du taux de poursuite d'études qui reste encore important (plus d'un tiers des étudiants).

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Le champ *Géographie* propose une offre de formation très complète qui se traduit par un haut niveau de spécialisation dès la troisième année (L3), confirmé en master. Pour autant, la bonne coordination de ce large panel pédagogique et l'optimisation effective des enseignements semblent être une préoccupation majeure. C'est ainsi qu'en troisième année de licence *Géographie et aménagement*, la déclinaison en trois parcours

n'interdit pas de conserver de nombreuses mutualisations. En master, le tronc commun est la règle en première année et des mutualisations entre les différentes mentions ou les parcours de deuxième année existent (conférences, épistémologie de la discipline et outils). Au-delà des seules interactions pédagogiques dans l'UFR de géographie, il faut signaler l'important effort de collaboration engagé au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Ecole de Droit, UFR d'économie, UFR d'histoire, Ecole de management), permettant de développer, à tous les niveaux des cursus, la pluridisciplinarité des diplômes. Des partenariats existent également avec d'autres écoles et universités franciliennes. La collaboration avec le département de géographie de l'Université Paris Diderot est à ce titre exemplaire. Fondée de longue date sur le co-portage de plusieurs parcours de deuxième année de master, elle pourrait s'étendre à terme à la première année du master *Géographie*.

Le projet du champ et les fiches de présentation des formations apportent des éclaircissements sur les modalités du pilotage questionnées par le comité Hcéres, lors de la phase d'évaluation du bilan. Le pilotage apparaît cependant complexe. Chaque mention de licence et master est supervisée par un comité de pilotage. Un conseil de perfectionnement est constitué en licence depuis 2016 mais ses prérogatives sont voisines de celles du comité de pilotage et aucune information n'est livrée sur sa composition. Le dossier prévoit d'instituer des conseils de perfectionnement en master à partir du printemps 2018 sans que soient précisées les modalités de leur fonctionnement. Il faut dès lors constater à regret que la participation des étudiants à ces différentes institutions n'est pas prise en considération dans le dossier. Cependant, lors de la visite, les responsables du champ ont précisé que les enquêtes menées auprès des étudiants et la participation de ces derniers aux comités de pilotage relevaient de pratiques déjà anciennes. Outre les discussions menées au sein des conseils ou les échanges évoqués avec les étudiants, la démarche d'autoévaluation repose sur la prise en compte des résultats d'enquêtes conduites auprès des étudiants par les équipes pédagogiques ou réalisées par l'observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) de l'université.

Plusieurs orientations pédagogiques ou structurelles méritent d'être mises en avant. L'ouverture internationale des formations se manifeste par la contractualisation de nombreux partenariats avec des universités étrangères, en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Cette politique soutient la mobilité étudiante et favorise les échanges. Il est intéressant d'observer que huit semaines sont consacrées chaque année à l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers. Le projet affiche clairement sa volonté d'assurer la dimension professionnalisante des enseignements mais les informations transmises ne permettent pas de mesurer réellement l'importance de cet engagement. Deux éléments forts sont néanmoins à retenir : la licence professionnelle MPGE est proposée en apprentissage ; le master *Urbanisme et aménagement* et la licence professionnelle MPGE ont largement recours à des intervenants professionnels. Il faut souligner par ailleurs la part importante des apprentissages numériques dès la première année de la licence et la mise en place d'un dispositif d'aide à la réussite en première (L1) et deuxième année (L2) de licence, sous la forme d'un tutorat destiné aux étudiants (permanence quotidienne ou soutien individuel, séances thématiques de rattrapage et d'entraînement aux examens).

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Géographie et aménagement	L	Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Géographie	M	Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Risques et environnement	M	Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Urbanisme et aménagement	M	Paris 1 Panthéon-Sorbonne	

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

CABINET DE LA PRESIDENCE

Le Président

Réf. : CAB11-2018-11

à

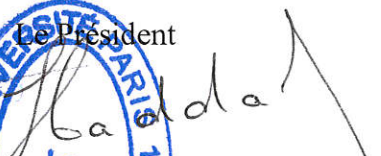

Monsieur le Directeur du
Département
d'Evaluation des Formations
HCERES

Paris, le 9 novembre 2018

Objet : Réponse de l'équipe du champ Géographie.

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons pas de remarques particulières à formuler concernant la version définitive du rapport de l'HCERES.

Le Président

Le Président
Georges HADDAD


Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)